

DEC182788INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Fabrizio PARISELLI aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 181990INC du 13 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Fabrizio PARISELLI en qualité de chargé de mission auprès du Directeur général délégué à la science pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Fabrizio PARISELLI, Ingénieur d'Etude classe normale, est nommé chargé de mission « Prévention et sécurité » auprès du Directeur général délégué à la science pour l'Institut de chimie pour la période **du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020**.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Fabrizio PARISELLI demeure affecté à l'UPS831 – Prévention du risque chimique – CNRS – Avenue de la Terrasse – 91198 GIF SUR YVETTE.

Article 2

Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, Monsieur Fabrizio PARISELLI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

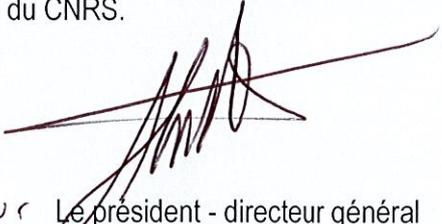
La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

15 FEV. 2019


 Pour Le président - directeur général
 Antoine Petit
 et par délégation,
 Le D G D S



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
 3, rue Michel-Ange
 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
 F. 01 44 96 49 13